



17e Congrès  
Médecine  
Générale  
France



MYTHES ET RÉALITÉS  
EN MÉDECINE GÉNÉRALE

Organisé par le Collège de la Médecine Générale

DU 21 MARS  
AU 23 MARS  
PARIS 2024  
palaisdescongrèsdeparis

[congres.cmg.fr](http://congres.cmg.fr)



# CPTS : S'ORGANISER SUR LE TERRITOIRE

Vendredi 22 mars 2024

11h-12h30

# Les intervenants



**Marie-Hélène CERTAIN**  
Médecin Généraliste  
CPTS Val-de-Seine 78



**Albert LAUTMANN**  
Directeur CPAM 91  
DCGDR Ile-de-France



**Lisa KABBAJ**  
Coordinatrice/Directrice  
CPTS Liens Santé 77

**Pas de lien d'intérêts**

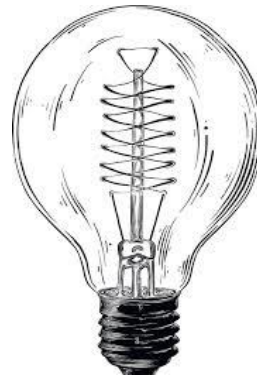


**Modératrice : Juliette PINOT**  
Médecin Généraliste  
CPTS Suresnes 92

# Introduction



C'est quoi une CPTS ?



Quelques chiffres



Le tour de France  
des CPTS

# C'est quoi une CPTS ?



## Une CPTS c'est :

- Une organisation territoriale
- **Constituée par les professionnels** de santé du territoire (tout professionnel de santé, structures d'organisation pluriprofessionnelle de proximité, établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux...)
- **Pour les professionnels**
- Autour d'un **projet de santé** pour mieux répondre aux besoins de la population et aux attentes des professionnels sur ce territoire
- **Engagée sur un territoire** : Elle s'inscrit à l'échelle d'un territoire défini par les acteurs de santé ayant la volonté de porter un projet en commun

# SES MISSIONS

## 4 missions prioritaires à mettre en œuvre progressivement :

### 1. Amélioration de l'accès aux soins

Faciliter l'accès à un médecin traitant

Recenser les patients à la recherche d'un MT et organiser une réponse à ces patients

Contribuer à l'amélioration des soins non programmés de ville

Appui à l'organisation des SNP, via notamment la participation de la CPTS et des modalités d'interaction avec le SAS

2. Organisation de parcours pluri professionnels autour du patient

Améliorer la PEC et le suivi des patients en proposant des parcours adaptés (éviter les ruptures et favoriser le maintien à domicile)

3. Développement des actions territoriales de prévention

Définir des actions de prévention, de dépistage et de promotion de la santé les plus pertinents au regard des besoins de la population

4. Réponse aux crises sanitaires grave

Rédaction d'un plan de réponse aux crises sanitaires, effectif en cas de crise sanitaire grave

## 2 missions complémentaires (option) :

5. Actions en faveur de la qualité et de la pertinence des soins

Développer des démarches qualité dans une dimension pluriprofessionnelle pour améliorer la qualité et l'efficacité de la prise en charge des patients (par exemple : groupe d'analyse des pratiques)

6. Actions en faveur de l'accompagnement des PS sur le territoire

Promouvoir et faciliter l'installation des professionnels de santé, notamment dans les zones en tension démographique



### Bon à savoir

Ce sont les professionnels de santé eux-mêmes qui identifient, construisent et pilotent leur projet de santé en regard du diagnostic territorial, de leur temps, de leurs compétences, en cohérence avec les missions prévues par l'accord conventionnel.

# ETAT DES LIEUX – Répartition des CPTS par Etat d'avancement et par taille 30 octobre 2023

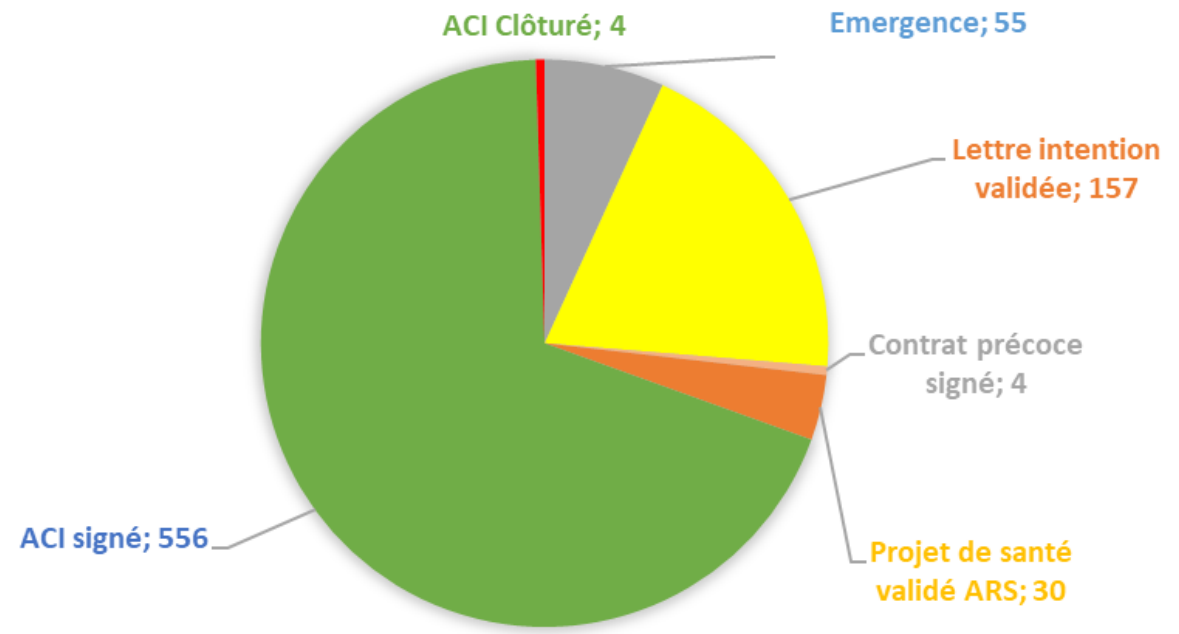
556  
CPTS  
signataires ACI

30  
CPTS avec un  
projet de santé

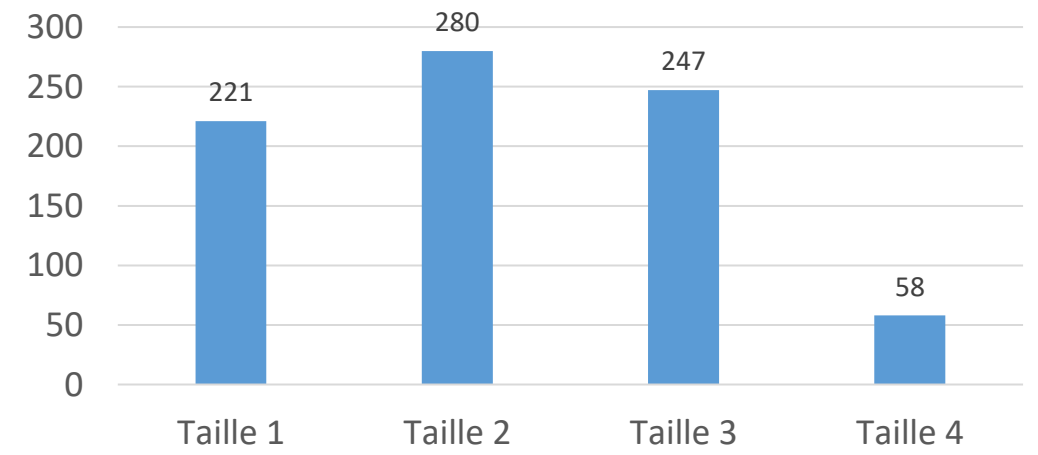
161  
CPTS en construction  
du projet de santé

55  
CPTS en début  
de projet

## RÉPARTITION DES CPTS PAR ETAT D'AVANCEMENT



## Répartition des CPTS et projets de CPTS par taille





## Couverture du territoire par les CPTS

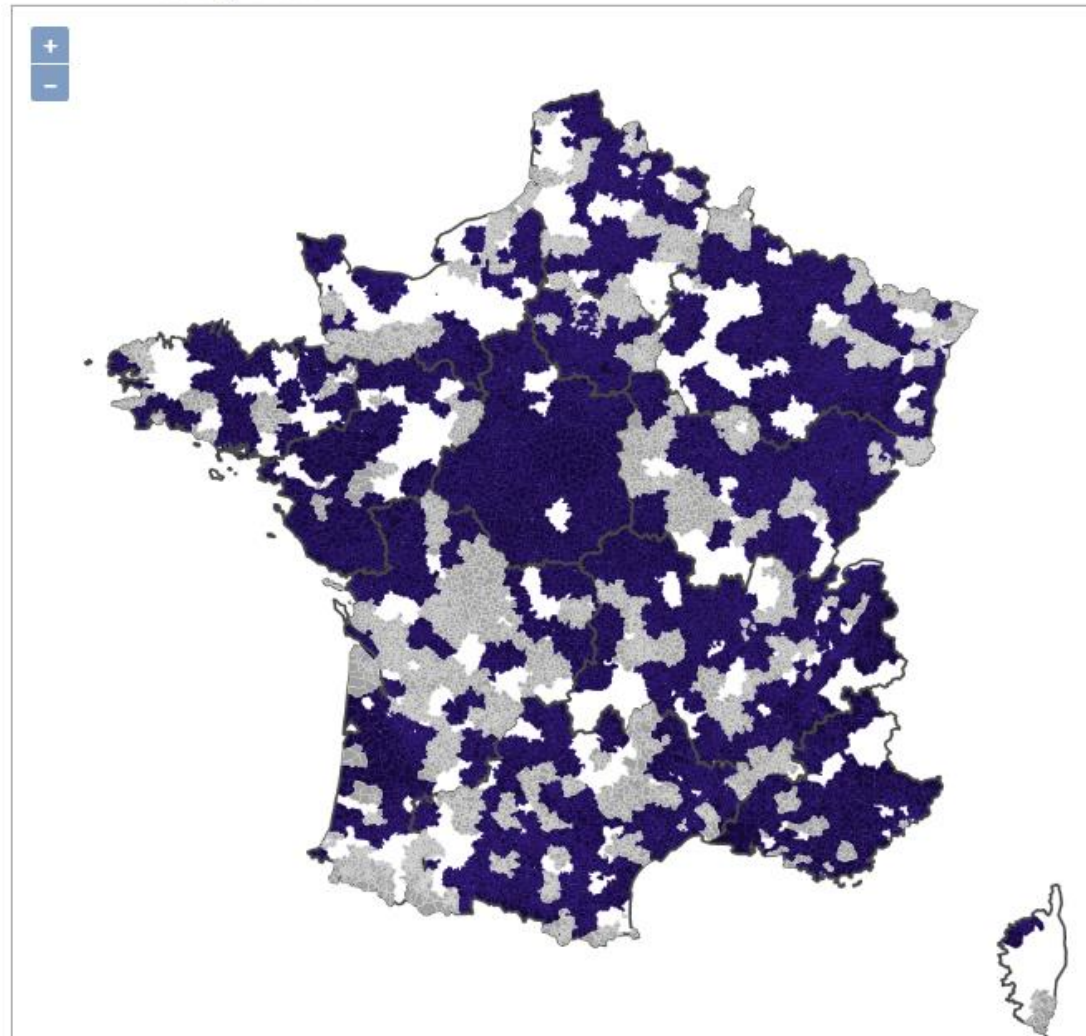
88,8 % de la population est dans un territoire couvert par une CPTS signataire de l'ACI ou par un projet de CPTS.

11,2 % de la population est dans une **zone blanche** sans projet de CPTS

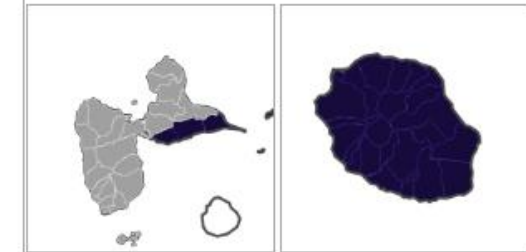


*Plan 100 % CPTS: les départements concernés ont mis en place des groupes de travail Assurance Maladie / ARS / Partenaires locaux pour identifier des solutions afin de couvrir ces territoires avec deux axes :*

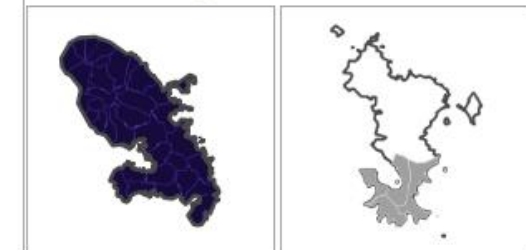
- *Extension de territoires de CPTS déjà existantes (sous réserve de l'accord des acteurs et de la cohérence pour la population)*
- *Actions pour faire émerger des initiatives et projets sur les blanches.*



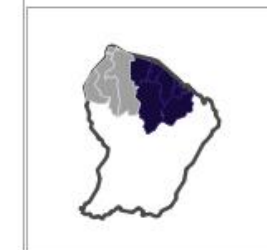
GUADELOUPE LA REUNION



MARTINIQUE MAYOTTE



GUYANE



## Implication des PS dans les CPTS – Données au 30 octobre 2023

Catégories de PS	Nombre d'adhérents	Poids dans les adhérents	Catégories de PS	Nombre d'adhérents	Poids dans les adhérents
Infirmiers	309	13 27,67%	Laboratoires / Biologistes	183	0,38%
<b>Méd Géné</b>	<b>581</b>	<b>11</b> <b>24,07%</b>	Autre (Hors RFOS)	159	0,33%
Pharmacies / Pharmaciens	110	6 12,70%	Fournisseurs	100	0,21%
MK	231	5 10,87%	IPA	98	0,20%
Orthophonistes	567	3 7,42%	Psychomotriciens	66	0,14%
Méd Spé (hors MG)	419	3 7,11%	Psychologues	65	0,14%
Sages-Femmes	214	1 2,52%	Ergothérapeute	47	0,10%
Pédicures-Podologues	914	1,90%	Transporteurs	44	0,09%
Chir-Dents	885	1,84%	<b>Total général</b>	<b>48 104</b>	<b>100,00%</b>
Orthoptistes	319	0,66%			

A fin février 2024, les CPTS signataires comptent plus de 48 000 professionnels de santé ou structures adhérents.

Les professions les plus représentées sont les infirmiers et les médecins généralistes suivis des pharmaciens, des masseurs-kinésithérapeutes, des orthophonistes et des autres spécialités médicales (*notamment les radiologues, cardiologues, psychiatres et pédiatres*)



# Tour de France des CPTS



... de mars à juin 2023



Marie-Hélène CERTAIN



Albert LAUTMANN



Ugo Gilardi

# La lettre de mission (mars 2023)

- Faire un bilan diagnostique de l'apport des CPTS sur les territoires
- Identifier les freins et les leviers contribuant à leur développement
- Eclairer sur les leviers permettant leur généralisation sur le territoire



# Méthode

- Rencontre d'une vingtaine de CPTS = 1 par région métropole et ultramarin
- Questionnaire quanti et quali envoyé à l'ensemble des CPTS
- Rencontre de personnalités qualifiées, dans le champ de la santé



# Messages clés

- Logique CPTS totalement validée comme maillon manquant d'un système de santé pertinent - Visibilité ambulatoire
- Dynamique humaine positive, pérenne
- Être utile aux professionnels et à la population
- Agilité, réactivité, intelligence collective,
- Temps et acculturation PS , institutions, élus, sur ce qu'est et ce que n'est pas une CPTS « lutter contre les idées reçues »
- Opportunité pour construire un système de santé plus cohérent et pertinent
- Lever les freins, activer les leviers aller vers couverture du territoire



# Le développement des CPTS sur le territoire

5 axes et 24 propositions de la mission pour 3 objectifs généraux :

- Sécuriser et pérenniser les CPTS existantes.
- Favoriser l'émergence de CPTS dans les zones blanches pour couvrir le territoire.
- Renforcer les dynamiques territoriales.



# Le développement des CPTS sur le territoire

## Consolider, étendre....



1. **Expliciter la place et le rôle des CPTS au sein d'une organisation territoriale cohérente** (*effecteurs de soins, structures support d'organisation et de coordination, feuilles de route et instances*) **4 propositions**
2. **Faciliter le travail des CPTS au quotidien afin de remplir leurs missions**  
*6 propositions*
3. **Assurer un financement pérenne et transparent** **7 propositions**
4. **Optimiser la gouvernance et les fonctions supports des CPTS**  
**5 propositions**
  1. **Aller vers un objectif de couverture sur tous les territoires** **2 propositions**



# Projet de Santé et ACI :

Concilier besoins, projet de santé et  
financement

## QUELS FINANCEMENTS ?

### Des appuis lors de la constitution du projet :

- Un crédit d'amorçage pour indemniser le temps passé à l'élaboration du projet (ARS)
- Une aide au recrutement d'une coordination (ARS – URPS)

### Un double financement Assurance Maladie à la signature du contrat de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel des CPTS (ACI) :

Pour le fonctionnement de la CPTS (aide au fonctionnement, pour amorcer son organisation avant le démarrage des actions)

Forfait selon la taille de la CPTS, dès validation du projet de santé et contractualisation



2

Pour chaque mission engagée

Une part fixe dès le début de chaque mission (moyens mis en œuvre)

+

Une part variable selon atteinte des objectifs fixés avec chaque communauté et des moyens déployés par mission

# Zoom sur l'ACI



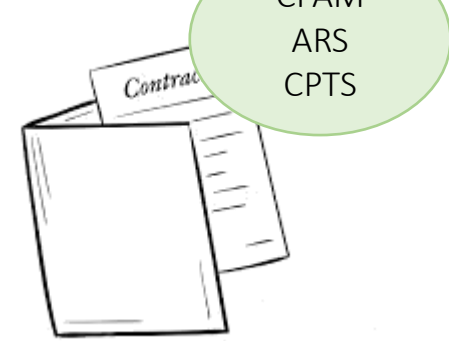
Des professionnels de Santé



Projet de Santé



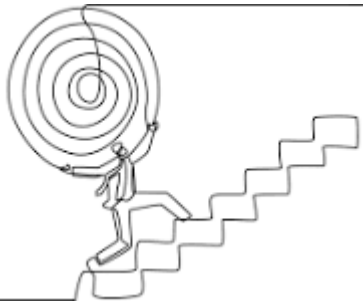
Dialogue de Gestion



Signature ACI

## Accord Conventionnel Interprofessionnel

Obj : Accompagner les acteurs engagés dans leur démarche sur le territoire visé



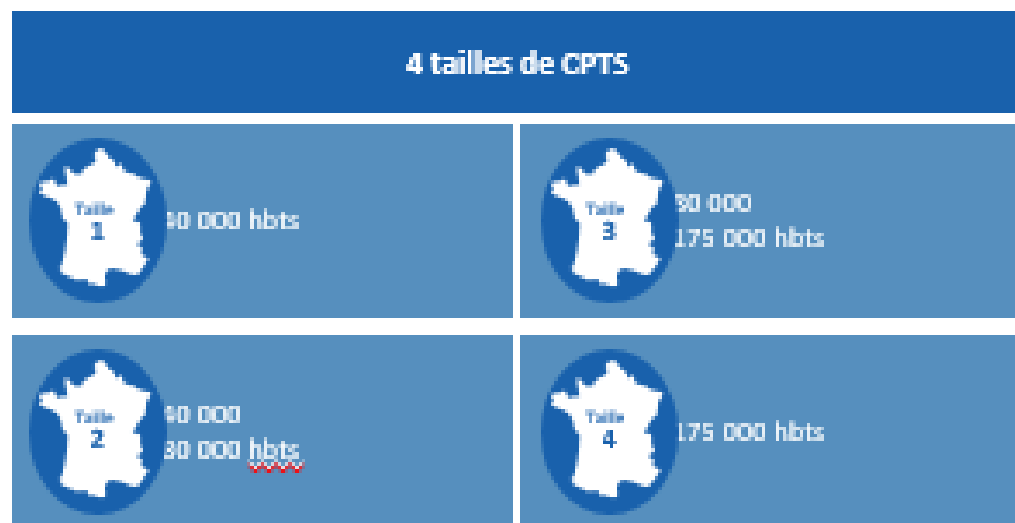
Intègre :

- les modalités de contractualisation des communautés professionnelles à l'ACI des CPTS ;
- les missions des communautés professionnelles ;
- le financement conventionnel des CPTS ;
- le montant des financements alloués ;
- les modalités de versement du financement prévu par l'ACI.

# FOURCHETTE DE REMUNERATION

## FORFAIT DE 50 000 À 90 000 € DÈS LA SIGNATURE

- Financement selon la taille de CPTS (c'est-à-dire la population couverte).



(selon le territoire)

- Dès validation du projet de santé et contractualisation, déclenchement de l'aide au fonctionnement (50 000 à 90 000 €).



L'amorçage de l'organisation est ainsi d'entrée financé.

ANNÉES SUIVANTES



Versement du forfait de fonctionnement à chaque date-anniversaire du contrat.

# DISPOSITIF DE FINANCEMENT PAR TAILLE

## MONTANT ANNUEL

Financement du fonctionnement de la communauté professionnelle		TOTAL	Taille 1 50 000 €	Taille 2 60 000 €	Taille 3 75 000 €	Taille 4 90 000 €
Missions en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins (socle)	Volet Fixe / Moyens	55 000 €	70 000 €	90 000 €	110 000 €	
	Volet variable/actions et résultats	25 000 €	30 000 €	35 000 €	45 000 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>80 000 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>125 000 €</b>	<b>155 000 €</b>	
Missions en faveur de l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient (socle)	Volet Fixe / Moyens	25 000 €	35 000 €	45 000 €	50 000 €	
	Volet variable/actions et résultats	25 000 €	35 000 €	45 000 €	50 000 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>	<b>70 000 €</b>	<b>90 000 €</b>	<b>100 000 €</b>	
Missions en faveur du développement des actions territoriales de prévention (socle)	Volet Fixe / Moyens	10 000 €	15 000 €	17 500 €	20 000 €	
	Volet variable/actions et résultats	10 000 €	15 000 €	17 500 €	20 000 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>20 000 €</b>	<b>30 000 €</b>	<b>35 000 €</b>	<b>40 000 €</b>	
Missions en faveur de la réponse aux crises sanitaires graves (socle)	Année 1 – Première rédaction du plan	25 000	35 000	45 000	50 000	
	Année 2 et suivantes – mise à jour du plan	12 500	17 500	22 500	25 000	
	Dès survenue d'une crise sanitaire grave, pour les CPTS ayant rédigé un plan	37 500	52 500	67 500	75 000	
	<b>TOTAL*</b>	<b>62 500 €</b>	<b>87 500 €</b>	<b>112 500 €</b>	<b>125 000 €</b>	
Actions en faveur du développement de la qualité et de la pertinence des soins (optionnel)	Volet Fixe / Moyens	7 500 €	10 000 €	15 000 €	20 000 €	
	Volet variable/actions et résultats	7 500 €	10 000 €	15 000 €	20 000 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>15 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>30 000 €</b>	<b>40 000 €</b>	
Actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire (optionnel)	Volet Fixe / Moyens	5 000 €	7 500 €	10 000 €	15 000 €	
	Volet variable/actions et résultats	5 000 €	7 500 €	10 000 €	15 000 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>10 000 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>30 000 €</b>	
<b>Financement total possible*</b>	<b>Volets fixe et variable</b>	<b>287 500 €</b>	<b>382 500 €</b>	<b>487 500 €</b>	<b>580 000 €</b>	

# Réussir sa CPTS

Equilibre entre professionnels de santé  
et fonctions support, une condition  
indispensable



# Les enjeux de la formation et d'accompagnement des acteurs de CPTS